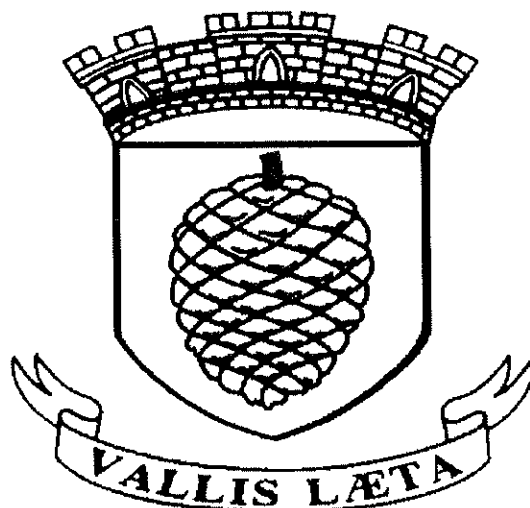


# COMMUNE DE LA VALETTE DU VAR



## **BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2021 ANNEXES**

M14

---

Poste comptable COMMUNE DE LA VALETTE

VILLE DE PLUS DE 20 000 habitants

N°INSEE 218 301 448 00013

APE 8411Z

# **ETAT DE LA DETTE**

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.1
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	montant maximum autorisé au 01/01/2021	montants des tirages en 2020	montants des remboursements 2020		encours restant dû au 01/01/2021
				intérêts (3)	remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5192 Avances de trésorerie	13/06/2019	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5192 Avances de trésorerie	04/06/2020	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5198 Autres crédits de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-23 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (lignes 16449 et 166)  
emprunts et dettes à l'échelle du contrat

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	organisme prêteur ou chef de file	date de signature	date d'émission ou date de modification (1)	date du premier remboursement	nominal (2)	type de taux d'intérêt (3)	index (4)	taux initial		devise	périodicité des remboursements (6)	profil d'amortissement (7)	possibilité de rembl anticipé ou	catégorie d'emprunt (8)
								niveau de taux (5)	taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (Total)					48 981 736,44									
187 / MONSIEUR	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT	25/04/2003	30/04/2003	01/05/2004	1 000 000,00	F			4,29	EUR	A	P	O	A-1
187 / MONSIEUR	CREDIT FONCIER	24/12/2004	24/12/2004	01/03/2005	1 500 000,00	V	EURBOR03M		1,50	EUR	A	P	O	A-1
192 / 040366	Credit Agricole	28/01/2005	28/01/2005	15/01/2005	1 000 000,00	V	TAM		2,68	EUR	A	P	O	A-1
193 / ARFO1347	Caisses d'Epargne	28/01/2005	28/01/2005	25/02/2007	882 000,00	F			4,11	EUR	A	P	O	A-1
194 / 040366	Credit Agricole	28/01/2005	28/01/2005	15/02/2007	1 000 000,00	V	TAM		3,02	EUR	A	P	O	A-1
195 / 16744-1	Société Générale	12/12/2005	12/12/2005	21/05/2005	2 000 000,00	V	TAG03M		3,77	EUR	A	P	O	A-1
195 / 16744-2	Société Générale	12/12/2005	12/12/2005	21/05/2005	850 000,00	V	TAG03M		4,12	EUR	A	P	O	A-1
195 / 16744-3	Société Générale	12/12/2005	12/12/2005	21/05/2005	325 000,00	V	TAG03M		4,15	EUR	A	P	O	A-1
200 / 16744/4	Société Générale	12/12/2005	12/12/2005	04/03/2009	1 400 000,00	V	TAG03M		4,14	EUR	A	P	O	A-1
201 / 16744/020	Société Générale	12/12/2005	12/12/2005	04/03/2009	1 425 000,00	V	TAG03M		4,10	EUR	A	P	O	A-1
202 / 16744/006	Société Générale	12/12/2005	12/12/2005	04/03/2009	2 800 000,00	V	TAG03M		4,29	EUR	A	P	O	A-1
203 / 2008-187A100824	Caisses d'Epargne	08/01/2009	21/01/2009	01/02/2010	1 300 000,00	F			4,76	EUR	A	P	N	A-1
205 / 1130824	Credit Agricole	08/01/2009	21/01/2009	01/02/2010	1 500 000,00	F			4,47	EUR	A	P	N	A-1
207 / 090555	Credit Agricole	21/12/2009	21/12/2009	01/01/2018	472 142,63	F	EURBOR03M		0,54	EUR	A	P	N	A-1
208 / MIN207558A029540	Credit Local de France	22/12/2009	22/12/2009	01/07/2012	2 000 000,00	V	EURBOR03M		0,52	EUR	A	P	N	A-1
209 / MIN207558B029540	Credit Local de France	22/12/2009	22/12/2009	01/07/2012	1 000 000,00	V	EURBOR03M		1,83	EUR	M	P	N	A-1
210 / A103820208205 3	Caisses d'Epargne	28/01/2011	28/01/2011	25/02/2013	568 000,00	F	EURBOR03M		0,69	EUR	T	P	N	A-1
213 / MIN201584030384	BANQUE POSTALE	21/07/2015	21/07/2015	01/05/2015	369 000,00	F			4,07	EUR	A	G	N	A-1
215 / 1487102001	Société Générale	18/11/2016	24/04/2017	01/07/2017	2 000 000,00	F	EURBOR03M		1,30	EUR	T	G	O	A-1
217 / 1662103001	Société Générale	18/07/2017	30/05/2018	15/12/2017	2 000 000,00	F			1,50	EUR	T	G	O	A-1
218 / 1665	Société Générale	18/07/2017	30/05/2018	15/12/2017	2 000 000,00	F			1,59	EUR	T	G	O	A-1
219 / 10278 028515693322	Credit Mutuel	19/12/2018	30/05/2019	30/05/2019	2 000 000,00	F			1,33	EUR	T	P	N	A-1
220 / MIN204242	BANQUE POSTALE	19/07/2019	01/05/2019	01/12/2019	2 000 000,00	F			1,15	EUR	T	C	O	A-1
221 / MIN204137	BANQUE POSTALE	19/07/2019	01/05/2020	01/05/2020	2 000 000,00	F			1,24	EUR	T	C	O	A-1
222 / MONSIEUR	BANQUE POSTALE	22/01/2021	24/02/2021	01/05/2021	2 000 000,00	F			0,55	EUR	T	C	O	A-1
223 /	CREDIT COOPERATIF	28/01/2021	14/04/2021	25/07/2021	2 000 000,00	F			0,30	EUR	T	P	O	A-1
1807 / MIN170549	Credit Agricole	03/08/2001	20/09/2001	01/05/2002	315 000,00	V	EURBOR12M		4,19	EUR	A	P	O	A-1
1911 / 040367	Credit Local de France	21/01/2005	16/10/2017	15/10/2018	338 491,92	V	TAM		0,00	EUR	A	P	O	A-1
1951 / 040367	Credit Agricole	28/01/2005	16/10/2017	15/10/2018	338 491,92	V	TAM		0,00	EUR	A	P	O	A-1
187 / A103821084064988	Credit Local de France	19/06/2007	31/10/2008	01/10/2009	2 675 758,37	V	EURBOR03M		5,06	EUR	A	P	O	A-1
2111 / 00077365	Credit Agricole	01/07/2015	30/09/2018	30/09/2018	2 292 186,00	F	EURBOR138M		0,38	EUR	A	P	N	A-1
2141 / 1268	Société Générale	25/11/2015	01/07/2018	23/09/2018	1 710 000,00	F			2,06	EUR	T	G	N	A-1
2161 / 024467	CREDIT FONCIER	25/11/2015	23/09/2018	23/09/2018	1 710 000,00	F			1,59	EUR	T	G	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de swap sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
<b>166 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.P. et PEP (Total)					0,00									
1678 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>														
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
<b>TOTAL GENERAL</b>														
<b>48 981 736,44</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.  
(2) Nominal, montant emprunté à l'émission.  
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...).  
(5) Indiquer le ou les taux à l'émission du contrat.  
(6) Indiquer la fréquence des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.  
(7) Indiquer le type de remboursement : P pour annuité progressif, F pour en fin, X pour autres, à préciser.  
(8) Catégorie d'emprunt à l'émission. Exemples A-1, Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/1015377C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.  
(9) Total des emprunts assortis d'une option de swap sur ligne de trésorerie.

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**  
**REPARTITION PAR NATURE DE DETTES**

IV  
A2.2

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	couverture ? cin. (10)	montant couvert	catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	capital restant dû au 01/01/2021	durée résiduelle (en années)	taux d'intérêt		amortissement de l'exercice		taux de l'exercice
						type de taux (12)	index (13)	niveau de taux d'intérêt au 01/01/2021 (14)	charges d'intérêt (15)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		28 379 849,63				2 703 042,73	466 762,32	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		28 379 849,63				2 703 042,73	466 762,32	0,00
187 / MON20488EUR	N	0,00		77 616,36	0,33	F	TAM	4,29	3 359,64	0,00
189 / 7780248T	N	0,00		324 112,78	3,67	V	TAM	0,00	0,00	0,00
192 / 040368	N	0,00		386 170,00	5,79	V	TAM	0,00	0,00	0,00
193 / ARP01347	N	0,00		384 220,06	5,48	F	TAM	4,11	19 791,44	6 894,99
194 / 040369	N	0,00		388 996,00	5,70	V	TAM	0,00	0,00	0,00
196 / 167441	N	0,00		543 608,80	6,47	C	TAUX FIXE	3,73	67 768,93	19 272,93
197 / 167442	N	0,00		385 056,97	6,95	V	TAUX FIXE	0,00	48 017,16	0,00
198 / 167443	N	0,00		147 227,65	6,95	V	TAUX FIXE	0,00	18 593,50	0,00
200 / 167444	N	0,00		708 862,14	7,17	F	TAUX FIXE	2,88	79 951,43	19 083,68
201 / 167445	N	0,00		722 969,41	7,27	F	TAUX FIXE	3,91	77 092,89	27 113,78
202 / 167446	N	0,00		318 372,28	7,42	C	TAUX FIXE	3,74	140 551,23	47 319,65
203 / 2008-187(A)0096341	N	0,00		877 766,29	8,02	F	TAUX FIXE	4,76	62 078,72	39 262,65
205 / 1130824	N	0,00		376 645,91	8,03	F	EURIBOR3M	4,47	77 594,12	37 420,63
206 / 11089593-1	N	0,00		897 146,28	8,03	V	EURIBOR3M	0,36	34 779,14	1 266,62
207 / 096555	N	0,00		1 524 300,00	9,04	V	EURIBOR3M	0,00	122 630,00	0,00
208 / MIN26758A0265E40	N	0,00		568 677,93	9,49	V	EURIBOR3M	0,00	52 377,65	0,00
209 / MIN26758B0265E40	N	0,00		1 237 552,34	10,23	V	EURIBOR3M	0,00	102 981,01	0,00
210 / A1009822009205 3	N	0,00		311 300,00	10,23	F	TAUX FIXE	4,07	36 000,00	1 977,27
213 / MIN28158A03006934	N	0,00		1 550 000,00	10,23	F	EURIBOR3M	1,30	100 000,00	24 562,71
215 / 14877102001	N	0,00		1 726 000,00	16,50	F	EURIBOR3M	1,30	50 000,00	12 451,04
216 / 1683	N	0,00		937 500,00	17,24	F	EURIBOR3M	1,56	100 000,00	27 202,26
217 / 16827030001	N	0,00		1 775 922,60	17,24	F	EURIBOR3M	1,53	132 742,67	41 660,41
218 / 1683	N	0,00		1 875 000,00	18,55	F	EURIBOR3M	1,15	100 000,00	21 423,54
219 / 18278 086526893202	N	0,00		1 875 000,00	18,55	F	EURIBOR3M	1,34	100 000,00	24 043,06
220 / MINS0242	N	0,00		1 950 000,00	19,41	F	EURIBOR3M	0,55	99 599,99	8 418,02
221 / MINS3137	N	0,00		1 950 000,00	19,41	F	EURIBOR3M	0,90	85 199,99	3 268,34
222 / MINS35974	N	0,00		48 739,41	15,03	F	EURIBOR3M	0,00	48 739,41	0,00
223 /	N	0,00		48 739,41	15,03	V	EURIBOR3M	0,00	37 887,79	0,00
1801 / MIN170549	N	0,00		264 897,66	5,79	V	TAM	0,00	46 393,00	0,00
1811 / 040367	N	0,00		313 088,87	5,79	V	TAM	0,00	0,00	0,00
1851 / 040370	N	0,00		388 997,03	2,75	C	TAUX FIXE	2,34	214 595,40	8 989,42
1871 / MINS212840264988	N	0,00		2 031 804,73	12,60	C	EURIBOR3M	2,06	116 432,20	4 257,54
2111 / 0037283	N	0,00		1 897 655,00	15,49	F	EURIBOR3M	2,06	125 010,00	39 488,27
2141 / 1268	N	0,00		1 485 000,00	15,47	F	EURIBOR3M	1,58	80 000,00	23 074,89
2161 / 004465L	N	0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une opinion de frappe sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>1671 Avances consolidées du Trésor (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>	<b>28 379 846,83</b>	<b>2 703 042,73</b>	<b>456 782,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 427,80</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (CF) la classification des emprunts suit la typologie de la circulaire DGB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1, C-S).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme additionnée d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 698.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 769.

IV - ANNEXES  
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	organisme prêteur ou chef de file	nominal (2)	capital restant dû au 01/01/2021 (3)	type d'indices (4)	durée du contrat	débite des périodes bonifiées	taux minimal (5)	taux maximal (6)	coût de sortie (7)	taux maximal après couverture éventuelle (8)	niveau du taux à la date de vote du budget (9)	intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>A2.3... REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)</b>														
Echance de taux, taux variables, tirés au sort (cap), ou spread (pourcentage)														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5, cap D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle.  
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.  
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.  
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent, suivant le typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation français ou zone euro / 3 : autres indices.  
7/3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.  
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déduite de l'emprunt au 01/01/2021.  
(8) Montant index ou formule.  
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.  
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.  
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>		
<b>TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>		<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

structures / indices sous-jacents	(1) indices en euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	34 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	100,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	28 379 849,63 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capés	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2021 après opérations de couverture éventuelles.



		IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE				
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		AZ.S		

instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	emprunt couvert		instrument de couverture					primes écartuelles				
	référence de l'emprunt couvert	capital restant au 31/12/2022	date de fin du contrat	organisme contractant	type de couverture (3)	nature de la couverture (changement de taux)	indication de l'instrument de couverture	date de début du contrat	date de fin du contrat	montant des commissions déverses	primes payées pour l'option d'option	primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (cash)		0,00								0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (cash)		0,00								0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total)(2)		0,00								0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas adéquat comme la simple somme de la référence et d'un taux fixe de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
	effet de l'instrument de couverture									
	référence de l'emprunt couvert	taux payé		taux reçu (7)		charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		catégorie d'emprunt (8)		après opération de couverture
index (5)		niveau de taux (6)	index	niveau de taux	charges c/68	produits c/768	avant opération de couverture			
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total)(2)						0,00	0,00			
TOTAL						0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>		
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>		<b>A2.6</b>

	A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME(1)	dette en capital à l'origine (2)	dette en capital au 01/01/2021 de l'exercice	annuité à payer au cours de l'exercice	dont	
					intérêts(3)	capital
repartition par prêteur						
TOTAL						
Après des organismes de droit privé						
Après des organismes de droit public						
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>						

(1) Il s'agit des cas où un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés au 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**AMORTISSEMENTS  
ET METHODES  
UTILISEES**

**ETAT DES  
PROVISIONS**



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>2 708 076.73</b>	<b>2 708 076.73</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>2 703 042.73</b>	<b>2 703 042.73</b>
1631	Emprunts obligataires	2 703 042.73	2 703 042.73
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	<b>Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>5 034.00</b>	<b>5 034.00</b>
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10 10223 10226	Reversement de dotations, fonds divers et réserves T.L.E. TAXE D'AMENAGEMENT		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	<i>5 034.00</i>	<i>5 034.00</i>
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 708 076.73	2 172 590.14	2 565 945.11	7 446 611.98

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>9 018 282.79</b>	<b>9 018 282.79</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>203 000.00</b>	<b>203 000.00</b>
10222	FCTVA	203 000.00	203 000.00
10223	TLE		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subvent <sup>6</sup> invest. non transf.		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
27638	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b)</b>	<b>8 815 282.79</b>	<b>8 815 282.79</b>
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
15112	<i>PROVISIONS POUR LITIGES (BUDGETAIRES)</i>		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	<i>Participations et créances rattachées à des participations</i>		
266	<i>AUTRES FORMES DE PARTICIPATION</i>		
27	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>	3 342 517.98	3 342 517.98
2802	<i>FRAIS LIÉS A LA REAL DES DOCS D'URBA,NUM DU CADAST</i>		
28031	<i>FRAIS D'ETUDES</i>	20 082.00	20 082.00
28033	<i>FRAIS D'INSERTION</i>	182.00	182.00
2804132	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	37 581.52	37 581.52
28041512	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	13 236.84	13 236.84
2804172	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	563 051.45	563 051.45
2804182	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	145 115.89	145 115.89
280422	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	1 143 082.00	1 143 082.00
2804412	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>		
2804422	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>		
28046	<i>ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT</i>	924 151.00	924 151.00
28051	<i>CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES</i>	49 963.70	49 963.70
28121	<i>PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES</i>	7 378.00	7 378.00
28128	<i>AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS</i>	26 970.00	26 970.00
281568	<i>AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE, DEFENSE CIVILE</i>	16 782.52	16 782.52
281571	<i>MATERIEL ROULANT</i>	15 125.80	15 125.80
281578	<i>AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE</i>	336.00	336.00
28158	<i>AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.</i>	70 950.00	70 950.00
28182	<i>MATERIEL DE TRANSPORT</i>	44 922.00	44 922.00
28183	<i>MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE</i>	129 088.93	129 088.93
28184	<i>MOBILIER</i>	47 779.98	47 779.98
28185	<i>CHEPTEL</i>	82.00	82.00
28188	<i>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>	86 656.35	86 656.35
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>		
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et encours</i>		
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>		
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	117 000.00	117 000.00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	5 355 764.81	5 355 764.81

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 018 282.79	4 944 210.50			13 962 493.29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 7 446 611.98
Ressources propres disponibles	IV 13 962 493.29
Solde (IV - II)	V 6 515 881.31



**ETAT  
DES CHARGES  
TRANSFEREES**

AMORTISSEMENTS SUR PENALITES DE REMBOURSEMENTS ANTICIPES D'EMPRUNTS

EXERCICE	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481	Imputation budgétaire de Recettes	Montant de la dotation aux amortissements des années antérieures	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice	Montant restant à amortir au 31/12

NEANT

**ETAT  
DES EMPRUNTS  
GARANTIS**



(2) Type de taux d'intérêt: F: fixe; V: variable; C: composite (Ceci s'applique aux taux variables qui n'ont pas été entièrement définis comme la simple addition d'un taux fixe de référence et d'un marge exprimée en point de pourcentage).

(3) Fréquence de paiement: (ou EURIBOR 3 mois, ...)

(4) Taux annuel, tout frais compris. Pour les emprunts à long terme, indiquez le taux à la date de vote du budget.

(5) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à court terme, indiquez le taux à la date de vote du budget.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à court terme, indiquez le taux à la date de vote du budget.

(7) Catégories d'emprunts non subordonnés: (Ceci s'applique à la désignation des emprunts selon la typologie de la structure OCB (015077C du 25 juin 2011) sur les procédures financières offertes aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit d'un emprunt au titre de l'emprunt final de comptabilité à l'article 66111 « Intérêts décaissés » (Intérêts décaissés).

## ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L.2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	335 871
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice	0
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	3 159 825
- Provisions pour garanties d'emprunts	
= Total des annuités d'emprunts garantis et annuité propre de l'exercice 2021	3 495 696
Recettes réelles de fonctionnement 2021	28 390 550

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice et annuité propre en % (3)	12.31 %
--	---------

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252 du CGCT

(2) Cf définition de l'article D.1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunts accordées à ce titre ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes de fonctionnement de l'exercice

**ETAT  
DES CONTRATS DE  
CREDITS BAIL ET  
AUTRES  
ENGAGEMENTS  
DONNES**

## IV – ANNEXES

<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVEE</b>	<b>B1.3</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.5</b>

### B1.3 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVEE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organisme cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP
SANS OBJET							

### B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/2020	Annuité versée au cours de l'exercice 2021
8017	Subventions à verser en annuités .....					0	0
8018	Autres engagements donnés *Au profit d'organismes publics						
	Participation d'équilibre opérations concédées						
	Au profit d'organismes privés						
	204 SPLM GSP				10 044 000	0	0
	204 SPLM CV2				11 356 000	0	0

### B1.5 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit bail restant à recevoir (crédit bail immobilier)						
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				SANS OBJET		
8028	Autres engagement reçus.....						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises .....						
	Engagement reçus des entreprises .....						



# **ETAT DES SUBVENTIONS**

**IV – ANNEXES**  
**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**  
**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

**B1.6 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
**(article L.2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
025.65748	1	patriotique	Comité d'Entente	association	150
025.65748	3	patriotique	AVGPN	association	150
025.65748	7	patriotique	Souvenirs Français	association	300
025.65748	9	patriotique	UNC/AFN	association	150
025.65748	14	club loisirs	Club Les lavandes	association	250
025.65748	17	animation	C. Animat. Coupiane	association	1 100
025.65748	20	patriotique	Les Médailleurs Militaires	association	150
025.65748	22	chasse	Ste La Perdrix	association	700
025.65748	75	loisirs	Les Amis du Coudon	association	500
025.65748	109	loisirs	HLM Les Peupliers	association	800
025.65748	128	patriotique	Amicale CCFP	association	850
025.65748	143	animation	A.G.P.N	association	10 000
025.65748	138	patriotique	AMMAC	association	150
025.65748	134	patriotique	FNACA	association	200
025.65748	95	patriotique	A.V.A.C.I	association	150
0200.65748		information	ADIL	association	2 014
0200.657483	29	sociale	COSCEM	association	21 000
40.65748	31	sport	ASPTT Athlétisme	association	8 500
40.65748	34	sport	UAV Volley	association	22 500
40.65748	35	sport	Union Bouliste	association	2 600
40.65748	37	sport	La Valette Cyclo	association	1 000
40.65748	39	sport	La Valette Hand Ball	association	20 000
40.65748	40	sport	UAV Basket	association	12 500
40.65748	45	sport	Judo 83	association	3 500
40.65748	72	sport	Archers Valettois	association	1 200
40.65748	88	sport	A. Valettoise Aikido	association	450
40.65748	91	sport	Judo Ju-Jitsu	association	1 500
40.65748	111	sport	A. Aikido Club Toulon.	association	500
40.65748	25	sport	A.Sport.CES Daudet	association	500
40.65748	26	Ens.collège	A. Sport.CES Bosco	association	500
40.65748	105	sport	Aven Club Valettois	association	1 000
40.65748	112	sport	Club Alpin F. du Coudon	association	800
40.65748	114	sport	C. Valet. de tennis de table	association	1 000
40.65748	141	sport	Association Expression	association	400
314.65748	131	culturelle	Les Petits Ecrans	association	10 000
322.65748	57	patrimoine	Respelido Valetenco	association	900
322.65748	50	culturelle	A contre temps	association	2 500
322.65748	52	culturelle	La Valette Soie	association	200
322.65748	121	culturelle	E. Vocal V. Cœurs en Choeur	association	1 000

<b>Article (1)</b>	<b>Subventions (2)</b>	<b>Objet (3)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de la subvention</b>
520.65748	61	sociale	Secours Populaire	association	500
520.65748	115	sociale	Secours catholique	association	500
520.65748	78	sociale	Prévention Routière	association	200
520.65748	81	sociale	AVIV	association	300
520.65748	86	sociale	Donneur de Sang	association	500
520.65748	97	sociale	Bébés Bonheur Var	association	300
520.65748	98	sociale	Radio Active	association	1 000
520.65748	101	sociale	Les Pignons	association	1 000
520.65748	120	sociale	Banque Alimentaire du Var	association	500
520.65748	127	sociale	La Farandole des Doudous	association	1 000
520.65748	131	sociale	Les Restos du Coeur	association	1 500
520.65748	133	médicale	France Alzheimer	association	150
520.65748	135	scolaire	Ass Keren Chmouel	association	2 000
520.65748	144	sociale	Sponsoring Corsica Raid	association	1 000
520.65748	145	sociale	Warriors shop	association	1 000

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;  
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

## IV ANNEXES

### ENGAGEMENTS HORS BILAN

**AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT B2.1**

**AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT B2.2**

**ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE B3**

#### B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
			SANS OBJET				

#### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
			SANS OBJET				

#### B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Chapitre	Articles	Libellé de l'article	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation	.....	.....	Total des recettes grevées d'une affectation
		Recettes					
		Dépenses					
		Restes à employer					
				SANS OBJET			

# **ETAT DU PERSONNEL**

IV ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021					IV/CI
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET BUDGETES	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET POURVUS	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP	
<b>Filière administrative</b>					
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1	1	1	
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES	A	1	1	1	
ATTACHE PRINCIPAL	A	6	4	4	
ATTACHE TERRITORIAL	A	10	3	3	
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	4	4	4	
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	7	1	1	
REDACTEUR	B	12	12	11,8	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	44	33	32	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	62	21	20,7	
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	37	9	9	
<b>Total Filière administrative</b>		<b>184</b>	<b>89</b>	<b>87,5</b>	
<b>Filière technique</b>					
DIRECTEUR SERVICES TECHNIQUES	A	1	0	0	
INGENIEUR PRINCIPAL	A	3	1	1	
INGENIEUR	A	5	3	3	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	8	1	1	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	5	2	2	
TECHNICIEN	B	9	8	8	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	49	28	28	
AGENT DE MAITRISE	C	39	20	19,9	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	38	26	25,5	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	109	32	31,6	

ADJOINT TECHNIQUE	C	107	25	24,8
<b>Total Filière technique</b>		<b>373</b>	<b>146</b>	<b>144,8</b>
<b>Filière police</b>				
DIRECTEUR DE POLICE MUNICIPALE	A	1	1	1
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1	0	0
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	2	0	0
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	2	0	0
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	16	8	8
GARDIEN-BRIGADIER	C	12	7	7
<b>Total Filière police</b>		<b>34</b>	<b>16</b>	<b>16</b>
<b>Filière médico-sociale</b>				
CADRE SUPERIEUR DE SANTE	A	1	0	0
CADRE DE SANTE DE 1ERE CLASSE	A	1	0	0
PUERICULTRICE HORS CLASSE	A	2	2	2
PUERICULTRICE DE CLASSE SUPERIEURE	A	2	1	1
PUERICULTRICE DE CLASSE NORMALE	A	1	1	1
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE	A	2	1	1
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	A	4	2	2
AUXILIAIRE PUERICULTURE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	6	5	5
AUXILIAIRE PUERICULTURE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	5	3	3
A.T.S.E.M. PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	11	11	10,9
A.T.S.E.M. PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	6	2	1,9
<b>Total Filière médico-sociale</b>		<b>41</b>	<b>28</b>	<b>27,8</b>
<b>Filière sportive</b>				
EDUCATEUR SPORTIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	3	0	0
<b>Total Filière sportive</b>		<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Filière culturelle</b>				
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1	1	1
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1	0	0
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	1	1	1
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	5	3	3
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	8	4	3,8
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	2	0	0
<b>Total Filière culturelle</b>		<b>18</b>	<b>9</b>	<b>8,8</b>
<b>Filière animation</b>				

ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1	1	1	1
ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	2	1	1	1
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	2	2	2	2
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	3	2	2	1,8
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	4	2	2	2
ADJOINT D'ANIMATION	C	8	6	6	6
<b>Total Filière animation</b>		<b>20</b>	<b>14</b>	<b>13,8</b>	
<b>TOTAL EMPLOIS FONCTIONNAIRES</b>		<b>673</b>	<b>302</b>	<b>298,7</b>	

IV ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021						CI
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	TOTAL	REMUNERATION	CONTRAT		NATURE DU CONTRAT
				FONDEMENT DU CONTRAT		
<b>AGENTS OCCUPANT UN EMPLOI PERMANENT</b>						
AGENTS CONTRACTUELS - Remplacement d'agents absents	C	13	354	Article 3-1		CDD
AGENTS CONTRACTUELS - Remplacement d'agents absents	A	1	444	Article 3-1		CDD
<b>AGENTS OCCUPANT UN EMPLOI NON PERMANENT</b>						
COLLABORATEUR DE CABINET	A	1	821	Article 110		CDD
AGENTS CONTRACTUELS - Renfort de personnel	C	5	354	1° de l'Article 3		CDD
<b>TOTAL EMPLOIS NON TITULAIRES</b>		<b>20</b>				



**LISTE DES  
ORGANISMES DANS  
LESQUELS A ETE  
PRIS UN  
ENGAGEMENT  
FINANCIER**

IV - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	IV C2
---	----------

BP 2021

## C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)

Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais

la nature de l'engagement (2)	nom de l'organisme	raison sociale de l'organisme	nature juridique de l'organisme	montant de l'engagement
				0,00
<b>Délégation de service public (3)</b>				33000
	Site Crédit Immobilier		société	15 000,00
	Banque Populaire		société	246 054,94
	Semexval		ste économie mixte	59 996,00
	Caisse d'Epargne		société	155 250,00
	SPLM		société publique locale	1 000,00
	SLAJ		spla	7,63
	ARCANSUD		société	1 000,00
	Coopérative Foncière Méditerranée		société	36 006 412,92
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				816 044,50
REHABILITATION LA COUPAINE-LE NOUVEAU LOGIS - 24/01/2007	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	800 800,00
PROGRAMME ENTREVERT	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	163 684,50
ENTREVERT-32 LOGTS SOCIAUX - 03/02/2011	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	491 053,00
ENTREVERT-COINSTRUCTION 32 LOGTS - 03/02/2011	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	266 933,50
PROGRAMME ENTREVERT	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	598 094,00
operation CHATEAU REDON - 22/12/2015	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	427 344,50
OPERATION CHATEAU REDON	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	60 760,50
OPERATION CHATEAU REDON - 22/12/2016	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	32 554,50
OPERATION CHATEAU REDON	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	1 098 395,00
OPERATION CHATEAU REDON - 22/12/2016	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	1 260 893,50
OPERATION CHATEAU REDON - 22/12/2016	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	168 648,50
COINSTRUCTION TERRE ROUGE - 28/09/2017	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	125 150,00
construction logements terre rouge - 28/09/2017	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	283 251,00
CONSTRUCTION LOGTS TERRES ROUGES	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	358 782,00
CONSTRUCTION LOGTS TERRES ROUGES	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	566 793,50
CONSTRUCTION 40 VILLAS- TERRAIN ALLIO	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	521 751,00
CONSTRUCTION 40 VILLAS- TERRAIN ALLIO	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	223 418,00
CONSTRUCTION LOGTS COUDON	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	324 739,50
CONSTRUCTION LOGTS COUDON	HLM LE NOUVEAU LOGIS		Autres	143 641,55
CONSTRUCTION LOGTS COUDON - 30/01/2018	PHOCEENNE D'HABITATIONS		Autres	51 250,50
OPERATION LES FOURCHES - 04/11/2011	PHOCEENNE D'HABITATIONS		Autres	118 678,50
OPERATION LES FOURCHES - 04/11/2011	PHOCEENNE D'HABITATIONS		Autres	99 382,00
OPERATION LES FOURCHES	PHOCEENNE D'HABITATIONS		Autres	231 891,00
OPERATION LES FOURCHES	PHOCEENNE D'HABITATIONS		Autres	53 409,50
PROGRAMME INVEST-MARGOT 2 - 16/02/2015	PHOCEENNE D'HABITATIONS		Autres	59 593,00
Programme Invest MARGOT 2	PHOCEENNE D'HABITATIONS		Autres	32 635,00
Programme Invest MARGOT 2 - 16/02/2015	PHOCEENNE D'HABITATIONS		Autres	36 414,00
PROGRAMME INVEST MARGOT 2	PHOCEENNE D'HABITATIONS		Autres	2 880 592,00
OPERATION COEUR DE VILLE II - 04/11/2011	SPLM		Autres	800 000,00
OPERATION COEUR DE VILLE II - 2015	SPLM		Autres	5 000 000,00
AMEHAGT GRAND SUD PASSION - 2015	SPLM		Autres	3 000 000,00
PROGRAMME INVESTISS LES FOURCHES - 23/01/2019	SPLM		Autres	1 188 295,10
ESTEREL 2 - RESIDENCE ETUDIANTE - 25/11/2003	SUD HABITAT		Autres	214 367,38
ESTEREL 2 - RESIDENCE ETUDIANTE - 25/11/2003	SUD HABITAT		Autres	72 337,06
LES PEUPLERS LA VALETTE - 09/12/1981	VAR HABITAT		Autres	2 779 866,82
LES ANEMONES LA VALETTE - 24/08/1994	VAR HABITAT		Autres	218 110,00
RHEABILITATION LOGTS LE PONAINT - 23/10/2009	VAR HABITAT		Autres	330 142,00
REHABILITATION LOGTS LE PONAINT - 23/10/2009	VAR HABITAT		Autres	128 200,00
REHABILITATION LES PEUPLERS	VAR HABITAT		Autres	311 957,50
OPERATION ENTREVERT-76 LOGTS - 26/07/2011	VAR HABITAT		Autres	484 778,50
OPERATION ENTREVERT-76 LOGTS - 26/07/2011	VAR HABITAT		Autres	472 953,50
ENTREVERT CM94 - 28/07/2011	VAR HABITAT		Autres	1 092 493,00
OPERATION ENTREVERT-76 LOGTS - 29/07/2011	VAR HABITAT		Autres	927 809,50
OPERATION ENTREVERT- 76 LOGTS - 29/07/2011	VAR HABITAT		Autres	597 050,00
OPERATION ENTREVERT-76 LOGTS - 29/07/2011	VAR HABITAT		Autres	84 533,00
CONSTRUCTION LOGTS L.BOURGEOIS - 22/03/2013	VAR HABITAT		Autres	1 251 952,00
CONSTRUCTION 42 LOGTS L.BOURGEOIS	VAR HABITAT		Autres	571 964,00
CONSTRUCTION 42 LOGT L.BOURGEOIS	VAR HABITAT		Autres	185 026,00
CONSTRUCTION 42 LOGTS L.BOURGEOIS	VAR HABITAT		Autres	209 510,00
CONSTRUCTION CARRE SUD - 27/02/2017	VAR HABITAT		Autres	65 103,50
CONSTRUCTION CARRE SUD - 27/02/2017	VAR HABITAT		Autres	36 951,50
CONSTRUCTION CARRE SUD	VAR HABITAT		Autres	184 565,50
CONSTRUCTION CARRE SUD	VAR HABITAT		Autres	304 515,00
CONSTRUCTION LOGTS GABRIEL PERI - 28/06/2017	VAR HABITAT		Autres	228 854,00
CONSTRUCTION 34 LOGTS GABRIEL PERI	VAR HABITAT		Autres	540 428,50
CONSTRUCTION 34 LOGTS GABRIEL PERI	VAR HABITAT		Autres	725 438,00
CONSTRUCTION 34 LOGTS GABRIEL PERI - 28/06/2017	VAR HABITAT		Autres	113 631,00
VILLA TOURRIS LES CHABERTES - 30/01/2018	VAR HABITAT		Autres	69 363,00
VILLAS TOURRIS LES CHABERTES - 30/01/2018	VAR HABITAT		Autres	36 022,00
VILLAS TOURRIS LES CHABERTES - 30/01/2018	VAR HABITAT		Autres	21 988,50
VILLA TOURRIS LES CHABERTES - 30/01/2018	VAR HABITAT		Autres	72 810,00
CONSTRUCTION 10 LOGTS LE ROBERTY	VAR HABITAT		Autres	54 953,00
CONSTRUCTION 10 LOGTS LE ROBERTY - 17/09/2018	VAR HABITAT		Autres	175 131,50
CONSTRUCTION 10 LOGTS LE ROBERTY	VAR HABITAT		Autres	132 180,00
CONSTRUCTION 10 LOGTS LE ROBERTY - 17/09/2018	VAR HABITAT		Autres	75 649,50
REHABILITATION LOGTS LE PONAINT - 23/10/2009	VAR HABITAT		Autres	951 858,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'exercice	UAV FOOT BALL		Association	69000,00
	RUGBY (RCVVRGP)		Association	83500,00
	VALETTE ANIMATIONS LOISIRS		Association	45000,00
Autres				0,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPC, syndical etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...)

**IV – ANNEXE**  
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS**  
**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA  
COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercom.</b>			
S.I. DES COMMUNES DU LITTORAL VAROIS	10/08/65	PARTICIPATION	1 445,00
SIVAAD	08/09/83	PARTICIPATION	19 566,00
S.I. DU GOLF	25/09/91	PARTICIPATION	52 500,00
SIRC	06/06/90	PARTICIPATION	28 836,00
SICTIAM	17/09/18	PARTICIPATION	2 500,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

**C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
<b>CCAS</b>		<b>05/05/86</b>	<b>29/04/86</b>		<b>non</b>
			<b>n° 9</b>		

**C.3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
	<b>P. Funèbres</b>			<b>SPIC</b>	<b>oui</b>

**C3.4 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)

**PRESENTATION  
BREVE ET  
SYNTHETIQUE DU  
BUDGET PRIMITIF  
PRINCIPAL 2021**



---

Annexe budget primitif 2021

Note de présentation brève et synthétique du budget primitif principal 2021

---

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget principal (BP) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera disponible sur le site internet de la Ville.

La population légale totale au 01/01/2018 en vigueur à compter du 1er janvier 2021 est de 24 054 habitants.

Le budget 2021 est la troisième année budgétaire sans les compétences transférées puisque la convention de gestion transitoire a pris fin le 31 décembre 2018. En 2020, une convention financière a permis le remboursement de frais engagés pour le compte de la Métropole.

Pour rappel, les compétences transférées sont les suivantes (certaines ne concernent pas la Ville) :

- Plan local d'Urbanisme ou document en tenant lieu
- Autorité concessionnaire de l'État pour les plages
- Actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager
- Contribution à la transition énergétique
- Création, aménagement et entretien de voirie et des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain ainsi qu'à leurs ouvrages accessoires ; Signalisation
- Création, aménagement et entretien des parcs et aires de stationnement (Stationnement payant sur la voirie uniquement)
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules hybrides rechargeables (IRVE)
- Politique du logement ; aides financières au logement social; actions en faveur du logement social; action en faveur du logement des personnes défavorisées; amélioration du parc immobilier bâti; réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Eau Potable
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Service d'incendie et de secours
- Service public de défense extérieure contre l'incendie (DECI)
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz

Pour 2021, une clause de revoyure est prévue pour ajuster le coût de certaines dépenses de fonctionnement et d'investissement.

## PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le Budget Primitif 2021 total s'élève à 37.85 M€ en dépenses réelles contre 36.91 M€ au BP 2020

- En Fonctionnement : 25.14 M€ en 2021 contre 24.49 M€ en 2020
- En Investissement : 12,70 M€ en 2021 contre 12.43 M€ en 2020

### □ FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 28 376 800 € soient une augmentation de 2.7 % par rapport au BP 2020 (27 622 857 €).

Hors provisions, l'augmentation des recettes réelles de fonctionnement est de 0.17%.

### Recettes réelles de fonctionnement en €

70 Produits des services et du domaine	1 208 678
73 Impôts et taxes	23 623 589
74 Dotations et subventions	2 661 324
75 Autres produits de gestion courante	111 523
013 Atténuation de charges	58 000
<b>Total recettes de gestion courante</b>	<b>27 663 114</b>
76 Produits financiers	0
77 Produits exceptionnels	5 000
78 Reprises sur amortissements provisions	708 686
<b>Total recettes réelles</b>	<b>28 376 800</b>

## Dépenses réelles de fonctionnement en €

Les dépenses réelles de fonctionnement (25 142 643 €) sont en hausse de 2.68 % par rapport au BP 2020 (24 487 011 €).

011 Charges à caractère général	5 879 319
012 Frais de Personnel et charges assimilées	15 578 497
65 Autres charges de gestion courante	2 556 473.14
014 Atténuation de produits	258 348.58
<b>Total gestion des services</b>	<b>24 272 637.72</b>
66 Charges financières	455 933.47
67 Charges exceptionnelles	71 500.00
68 Dotations amortissements provisions	342 572.20
022 dépenses imprévues	0
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>25 142 643.39</b>

### Solde des opérations réelles :

L'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement, hors résultat reporté serait donc de 3.23 M€ et égale à 11.40 % des recettes réelles de fonctionnement. Cette épargne finance la section d'investissement. Elle est légèrement supérieure à celle du Budget Primitif votée en 2020 (3.13 M€).

### □ INVESTISSEMENT

## Recettes réelles d'investissement en €

10 Dotations et fonds propres (hors excédent de fonctionnement capitalisé)	203 000
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0
13 Subventions	1 163 605
16 Emprunts	2 431 884.69
27 Autres Immobilisations Financières	0
024 Produit des cessions	117 000
45x2 Opération pour compte de tiers	0
<b>Total recettes réelles</b>	<b>3 915 489.69</b>

## Dépenses réelles d'investissement en €

10 Dotations, Fonds divers et réserves	0
16 Remboursement d'emprunts/cautionnements	2 704 042.73
20/21/23 Etudes, travaux, acquisitions, subventions	10 000 371.00
26 Participations et créances rattachées	0
27 Autres immobilisations financières	0
45x1 Opération pour compte de tiers	-
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>12 704 413.73</b>

### **En dépense, parmi les principales dépenses prévues en investissement :**

- Installation pompe à chaleur air/air (114 600 €)
- Travaux de Mise en Accessibilité (102 700 €)
- Travaux bâtiment ex. Police Nationale (420 000 €)
- Installation Caméras Vidéoprotection 2<sup>ème</sup> tranche (350 000 €)
- Travaux Bâtiments Scolaires (162 280 €)
- Dispositif Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) « Attentat-Intrusion » (88 120 €)
- Travaux Rénovation Eglise Saint Jean (552 000 €)
- Divers Travaux Equipements sportifs (306 800 €)
- Travaux Centre Aéré Gravrand (98 000 €)
- Rénovation de l'ex Hôtel de Ville (500 000 €)
- Reconstruction des écoles du centre-ville (4 500 000 €)
- Acquisition de terrains nus (250 000 €)
- Acquisitions diverses (matériels, véhicules, informatique) : environ 1 M €
- Attribution de compensation d'Investissement : 924 151 €
- Frais d'études : 130 000 €
- Subventions d'équipement : 135 000 € bailleurs sociaux (UNICIL)
- Travaux divers sur l'ensemble des bâtiments communaux :
- environ 500 000 €



## Les Engagements pluriannuels

Voici une présentation des engagements pluriannuels en dépenses et recettes prévus ou envisagés sur la Ville. Les estimations sont des prévisions. Les subventions quant à elles sont en attente de notification ou seront demandées en cours d'exercice :

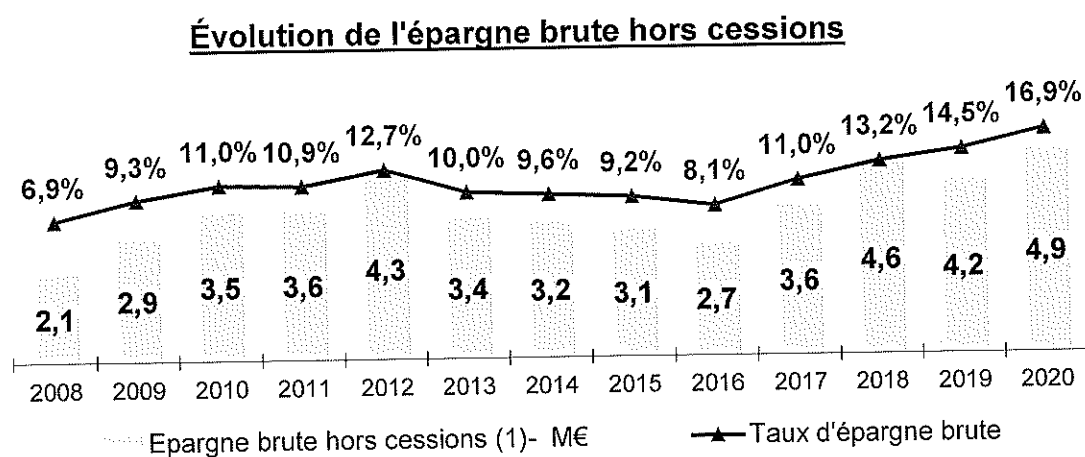
Participations communales en € TTC	2021		2022		2023		2024	
	Dépenses	Recettes <sup>1</sup>	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Répartition								
Cœur de Ville II	50 K €  (charte urbaine)							
Grand Sud Passion	0 €							
Groupe scolaire (études + prévisions tranche ferme + optionnelle)	4.25 M€	1 M€	11.95 M€	2 M€	13 M€	1 M€	2.2 M€	0.3 M€
Réhabilitation ex hôtel de ville	200 K €	50 K €	400 K €	150 K €				
Vidéoprotection	100 K €		150 K €	25 K €				
Salle Polyvalente	750 K €	250 K €	850 K €	320 K €				
Eglise St Jean	200 K €		352 K €	250 K €				

<sup>1</sup> Recettes : subventions demandées au divers organismes (Etat, Département, Région, Métropole, CAF,...) - ce sont seulement des prévisions en attente de notification ou déjà notifiées

## ➤ Niveau de l'épargne brute

- Epargne brute : 3.23 M€
- Taux d'épargne : 11.40 %

Voici un graphique montrant l'évolution de l'épargne brute hors cessions d'une période rétrospective de 2008 à 2020:



Malgré des conjonctures économiques difficiles, l'épargne brute de la ville est restée satisfaisante comme l'a relevé par ailleurs la Chambre Régionale des Comptes.

Malgré des conjonctures économiques difficiles, l'épargne brute de la ville est restée satisfaisante.

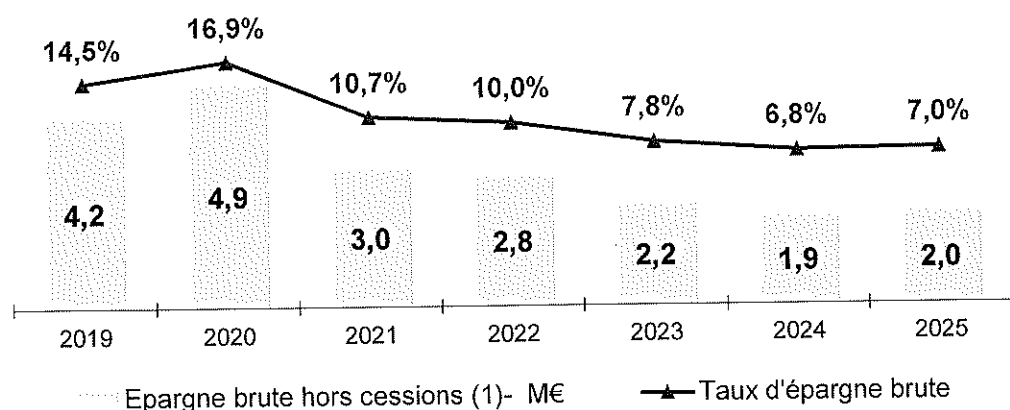
Cet épargne est nécessaire pour désormais investir dans les bâtiments communaux notamment les écoles du centre-ville et de la Coupiane (Pagnol-Mistral).

Les ratios vont nécessairement se dégrader et demeurent à ce stade incertains dans la mesure où l'autonomie fiscale est limitée par les réformes gouvernementales. La dernière période triennale de la loi SRU a conduit à la mise en carence de la ville et une augmentation de 65 % des pénalités. Incertitude également quant aux volumes de subventions qui seront attribuées.

L'ensemble évoluant dans un contexte de pandémie et de crise sanitaire.

Voici un graphique montrant l'évolution future mais sans assurance de l'épargne brute hors cessions :

### Évolution de l'épargne brute hors cessions



#### ➤ Etat de la dette de la ville

- L'encours de la dette au 1er janvier 2021 est de 28 M€ contre 29 M€ au 01/01/2020 soit une baisse de 646 K€ (-2,2 %).
- L'encours actuel de la dette s'éteindra en 2040. La durée de vie moyenne des emprunts est de 7,29 ans proche de la DVM des villes de 20K à 50K habitants (7,55 ans au 31/12/2019).
- Le montant de l'amortissement s'élève à 2.5 M€ et diminue pour atteindre 1,4 M€ en 2030 hors nouveaux financements.
- L'encours de notre dette est constitué à 71 % d'emprunts à taux fixe et à 29 % de prêts à taux variables simples. Il n'y a pas de produits « toxiques ». La part fixe de l'encours permet de maintenir le coût de la dette sur un niveau bas sur long terme. La part à taux variable assure un niveau de souplesse satisfaisant sur des indices très performants.
- Le taux d'intérêt moyen anticipé pour 2021 est de 1.67 % contre 1.74 % en 2020.

Tel qu'il est orienté, et combiné aux résultats et reports de l'année 2020, le BP 2021 devrait conduire à une dette au 01/01/2022 de 30 M€. Le recours aux taux fixes, même en hausse, et à condition qu'ils restent historiquement bas, sera privilégié en 2021 afin de maintenir un bon niveau de sécurité de l'encours, si une hausse généralisée des taux se présente.

#### ➤ - Capacité de désendettement

- Ratio de solvabilité au 01/01/2021 : 5.8 ans
- Ratio de solvabilité anticipé au 01/01/2022 : 8.9 ans

## ➤ Niveau des taux d'imposition

La loi de finances pour 2018 a entériné la mise en œuvre d'un engagement présidentiel, avec la suppression progressive de la taxe d'habitation (TH) sur la résidence principale pour « 80% des Français », sous condition de revenus. Cette suppression s'est traduite par un dégrèvement de TH pour ces contribuables, progressive dans le temps ; 30% en 2018, 65% en 2019, et 100% en 2020. Le dégrèvement étant calculé au taux de TH de 2017. Les éventuelles hausses votées par les collectivités restent à la charge des contribuables.

En 2018, l'exécutif a annoncé sa volonté de réformer plus largement la fiscalité locale en supprimant intégralement la TH sur les résidences principales.

La loi de finances 2020 a constitué le dernier étage de la réforme, en prévoyant la mise en œuvre technique de la suppression et ses conséquences pour les contribuables et les collectivités.

Pour les collectivités, les impacts de cette suppression sont les suivants :

- Les communes perçoivent en compensation de la perte de TH, la part de Taxe de Foncier Bâti (TFB) des départements sur leur territoire. Un mécanisme de neutralisation des écarts entre communes est prévu. Ce mécanisme est complété par un abondement de l'Etat via un transfert de frais de gestion de la fiscalité locale.
- Les EPCI et la Ville de Paris se voient transférer une part de TVA en compensation de la perte de TH.
- Les départements perçoivent eux aussi de la TVA en remplacement de leur part de TFB.
- Les régions perçoivent une dotation d'Etat en compensation de leurs frais de gestion de TH.

La ville va donc percevoir son nouveau panier de recettes dès 2021.

Le Gouvernement a opté, pour les « 20% de contribuables restants », pour une mise en œuvre en plusieurs étapes de la suppression de la TH sur les résidences principales, qui s'étale de 2020 à 2023.

Pour la ville, 2020 a donc été la dernière année de perception de la TH sur les résidences principales.

Dès 2021, le produit de la TH est affecté directement à l'Etat et la ville bénéficiera du nouveau panier de ressources.

La TH sur les résidences principales aura totalement disparu en 2023 et ce pour l'ensemble des contribuables.

Considérant que pour chaque commune, le taux de référence de taxe foncière sur les propriétés bâties 2021 correspond à la somme des taux 2020 de la commune et du département,

Considérant que toute délibération de vote de taux 2021 qui reconduirait le seul taux 2020 de foncier bâti communal sans l'ajout du taux 2020 de foncier bâti du département, ne pourra pas être retenue, au motif qu'elle ne respecte pas la réglementation en vigueur,

Considérant, que le taux communal de taxe de foncier bâti s'élevait à 27.94 % en 2020,

Considérant que le taux départemental de taxe de foncier bâti s'élevait à 15.49 %,

Le nouveau taux de foncier bâti pour la commune s'élève donc à 43.43 %.

	TAUX 2021
F. BATI	43,43
F. NON BATI	70,68

➤ Principaux ratios

Informations Financières - RATIOS		<u>Valeurs communales</u>	<u>Moyennes Nationales 2018</u>
<u>1</u>	<u>Dépenses réelles de fonctionnement / population</u>	1 045	1223
<u>2</u>	<u>Produit des impositions directes / population</u>	761	645
<u>3</u>	<u>Recettes réelles de fonctionnement / population</u>	1 180	1417
<u>4</u>	<u>Dépenses d'équipement brut / population</u>	372	303
<u>5</u>	<u>Encours de dette / population</u>	1 180	1050
<u>6</u>	<u>DGF / population</u>	49	199
<u>7</u>	<u>Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonct.</u>	61.96 %	61,3 %
<u>8</u>	<u>Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonct.</u>	98.13 %	93,70 %
<u>9</u>	<u>Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonct.</u>	31.51 %	21,40 %
<u>10</u>	<u>Encours de la dette / recettes réelles de fonct.</u>	100.01 %	74,10 %

➤ **Effectifs de la collectivité et charges de personnel**

Au 01/01/2021 les effectifs se répartissent comme suit :

- **Agents titulaires et stagiaires** : 302 (soit 299 en équivalent temps plein) ; cela représente +1 agent par rapport aux 302 agents titulaires et stagiaires au 01/01/2020, soit :

- 12 agents retraités, - 2 mutations

+ 9 recrutements en qualité de stagiaire et 6 recrutements par voie de mutation ou détachements d'une autre fonction publique.

- **Agents non titulaires** : 139 (+1 par rapport au 01/01/2020), soit :

Dont 19 agents contractuels affectés sur des postes permanents,

Dont 1 agent contractuel affecté sur des postes non permanents,

Dont 104 animateurs périscolaires contractuels,

Dont 1 apprenti

Dont 14 assistantes maternelles contractuelles.

La répartition du personnel (Personnel titulaire et stagiaires uniquement) :

SEXE	Catégorie			Total général
	Catégorie A	B	Catégorie C	
Féminin	16	16	168	200
Masculin	7	12	83	102
<b>Total général</b>	<b>23</b>	<b>28</b>	<b>251</b>	<b>302</b>

➤ **Les Budgets annexes**

**En 2021** : prévision d'achat et de vente de 7 caveaux pour un montant estimé de 14 000 € H.T.

Le marché en préparation permettra d'y voir plus clair et d'ajuster en conséquence le prix de vente de caveaux.



**IV – ANNEXE**  
**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variations des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du Conseil Municipal	Variation de taux /N-1	Produit voté par le Conseil Municipal	Variation du produit/N-1 %
Taxe d'Habitation						
TFPB						
TFPNB						
MAJRS						
TOTAL						

**D2 – ARRETE – SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice.....  
 Nombre de membres présents.....  
 Nombre de suffrages exprimés.....  
**VOTES : Pour.....**  
                   **Contre.....**  
                   **Abstentions.....**

Date de convocation : 31 MARS 2021

Présenté par le Maire,  
**A LA VALETTE-DU-VAR, Le 6 AVRIL 2021**

LE MAIRE,



Délibéré par le Conseil Municipal, réunie en session .....  
**A LA VALETTE-DU-VAR, Le 6 AVRIL 2021**

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL,**

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture,  
 Le.....et de la publication le .....

**A LA VALETTE-DU-VAR, Le .....**